



CONTRE LA CASSE DES EMPLOIS !

Depuis décembre 2011, les menaces s'accumulent sur l'emploi de très nombreux travailleurs intérimaires et sous-traitants des Chantiers navals de Saint-Nazaire.

Deux importantes mobilisations ont alors eu lieu pour interpeler et alerter les patrons des entreprises sous-traitantes, mais aussi le donneur d'ordre STX, ainsi que les Pouvoirs Publics.

En ce début 2012, ces menaces se concrétisent

D'abord pour de nombreux travailleurs intérimaires pour qui le changement d'année s'est accompagné de fins de mission sans aucune perspective.

Puis, pour les travailleurs en fixe de plusieurs entreprises sous-traitantes, présents depuis plus de 20 ans sur le site, qui voient leurs entreprises menacées de liquidation pure et simple.

C'est actuellement le cas de Baudet, de SMCO et de SMCN.

Les travailleurs de SMCO et SMCN en lutte

Nul ne peut maintenant l'ignorer, la mobilisation des salariés de SMCN/SMCO de ces derniers jours a permis de mettre leur situation en pleine lumière.

Pour eux, les choses s'accélèrent :

- chez SMCO, la période d'observation dite de "redressement judiciaire" (entamée le 4 janvier) tourne court : hier, l'administrateur provisoire leur a présenté l'audience au Tribunal de Commerce qui se tiendra aujourd'hui comme le probable feu vert pour la liquidation de l'entreprise et le licenciement des 82 salariés,
- chez SMCN, les premiers entretiens individuels de licenciements économiques ont commencé hier. Cette procédure, encore plus expéditive, permet à leur patron de se dispenser même d'un "plan social" en licenciant 9 salariés par mois (pour un total de 42 salariés).

Ces 2 entreprises sont filiales du groupe Hervé Thermique (2500 salariés) qui, sans état d'âme, est en train de se débarrasser de son activité navale.

Des premières attaques
qui ne seront sans doute pas les dernières !

Pour les salariés des Chantiers Baudet, l'échéance avant liquidation pourrait ne pas dépasser les 2 mois.

L'absence de charge de travail au-delà des finitions du U32 et du X32, alliée à la concurrence exacerbée mise en place par STX pour faire baisser le montant des salaires largement en dessous des minimums légaux et des conventions collectives, menacent directement des centaines de salariés.

Dans à peine plus de 2 mois (au départ du U32), ou même avant, plus de 1.000 travailleurs risquent de se retrouver sans emploi. Et quel sort sera réservé à ceux qui resteront, y compris les salariés STX ?

**Personne n'est à l'abri de ces menaces,
nous sommes tous concernés !**

Faudrait-il donc, comme en rêvent nos patrons, se laisser mettre dehors les uns après les autres, sans réagir ? Et laisser les Chantiers devenir une véritable jungle où les droits sociaux seraient complètement piétinés ?

La CGT dit NON.

En soutien et en solidarité avec les travailleurs de SMCN, de SMC O et de Baudet, mais aussi pour obtenir pour tous des garanties sur l'emploi, les salaires et les conditions de travail :

**La CGT appelle l'ensemble des salariés du site,
sous-traitants, intérimaires, STX,
à se rassembler en arrêt de travail
le mercredi 8 février 2012, à 8h15
porte 4 (terre-plein de Penhoët).**

Quarts du soirs et Nuits : débrayage 3/4h en fin de poste.